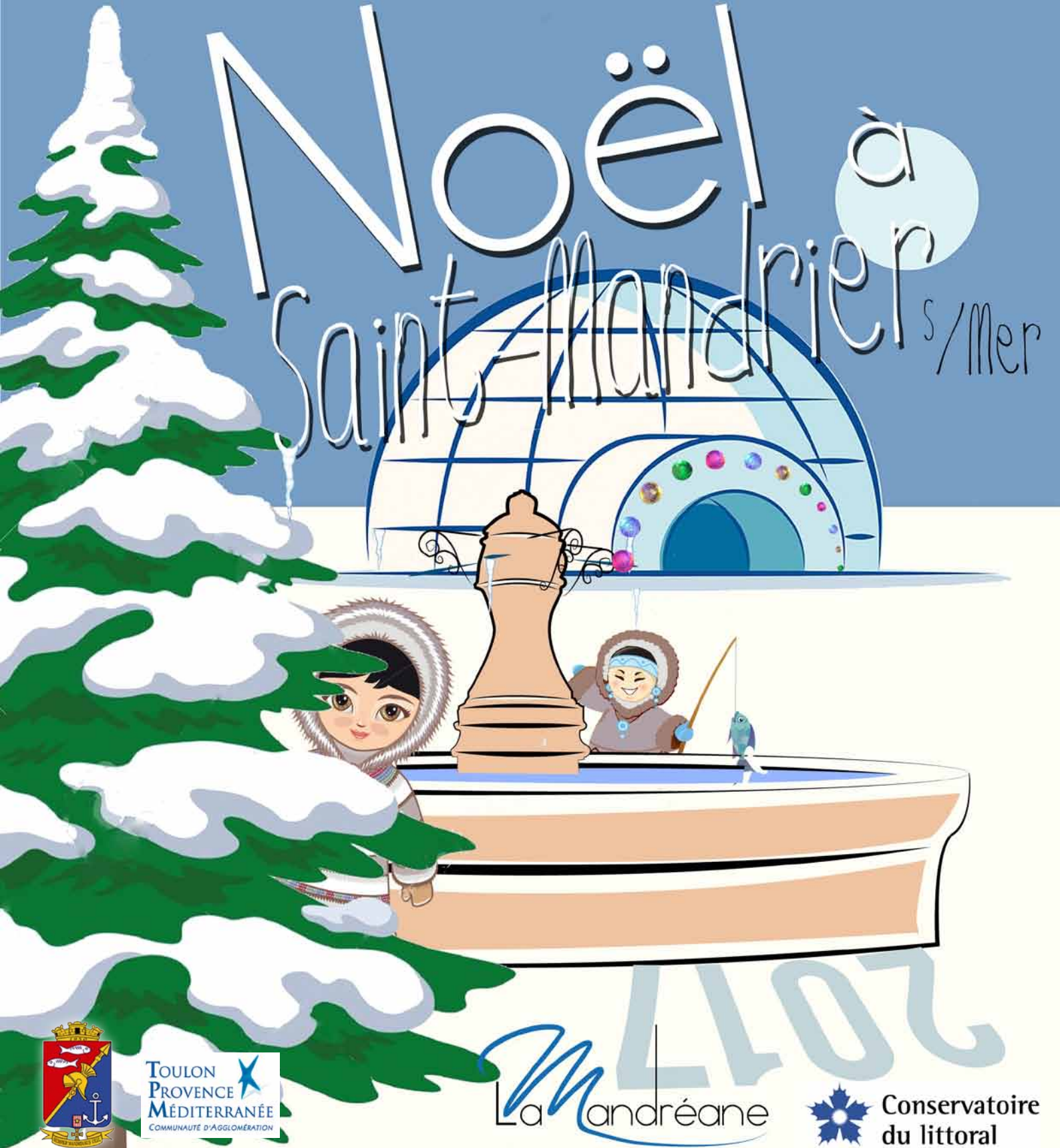


LE MANDRÉEN

NOËL à Saint-Mandrier-sur-Mer





Edito

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA

DÉCEMBRE

- Le 5** Journée nationale d'Homage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie
- Le 9** Concert de chants Corses par "INSEME", à 16 h, église de Saint Mandrier - Entrée libre
- Le 9** Spectacle de marionnettes par la Divine Machine, 14 h 30 et 16 h, domaine de l'Ermitage - Réservation au Bureau d'Information Tourisme
- Le 15** Marche des Lucioles à partir de 18 h au Pin Rolland (voir p-8)
- Le 16** Animations diverses sur la place des Résistants et arrivée du Père Noël à 17 h 30
- Le 17** Fêtes Calendales (voir p-8) et marché de Noël, place des Résistants
- Le 19** Palmarès des concours de crèche à 18 h 30, domaine de l'Ermitage (voir p-8)
- Le 24** Veille de Noël (voir p-8)
- Le 27** Spectacle musical pour enfants à partir de 3 ans "Le cadeau de Noël" à 15 h, théâtre Marc Baron
- Le 28** Théâtre "Demain, je me lève de bonheur" par le Théâtre Sud Varois à 20 h 30, théâtre Marc Baron - Entrée 10 € - Réservation au 06.72.15.39.19

JANVIER

- Le 3** Atelier culinaire pour enfants à 14 h30, domaine de l'Ermitage - Inscription au Bureau d'Information Tourisme
- Le 7** Vide grenier du Village
- Le 15** Don du Sang de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 21** Vide grenier du Pin Rolland

A l'heure où les petits Mandréens écrivent leur lettre au Père Noël, que certains, pour maintenir la tradition provençale, commencent à faire leur crèche et décoorent leur sapin de Noël, notre municipalité prépare les festivités de fin d'année pour fêter dignement cet évènement.

Mais à cette période, il est aussi important pour nous de revenir sur les actions de 2017 pour évaluer le chemin parcouru, en se disant que cette année encore, notre municipalité a beaucoup œuvré avec, notamment, le vote du PLU qui nous a beaucoup occupé, le transfert de la compétence des ordures ménagères, l'achat de la propriété Fliche par laquelle nous nous battons depuis deux ans.

Mais 2018 sera encore plus prometteur avec le passage en Métropole et le lancement des travaux dans la propriété Fliche, dans un contexte de baisse significative des dotations de l'Etat et de nouvelles dispositions sur les taxes locales à venir.

Alors, oublions un peu ces tracas pendant cette fin d'année pour nous consacrer à nos familles, à nos amis, mais aussi, avec générosité, aux plus démunis d'entre nous.

Je souhaite à tous les Mandréens de passer de bonnes fêtes de Noël et à l'an que ven.

Gilles VINCENT
Maire,

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

ECREMENT TRAORE Anaé.....	20/10/2017
ECREMENT TRAORE Ethan.....	20/10/2017
MASCARO Andréa.....	24/10/2017
LAMOUR Liam.....	25/10/2017
CELLIER ONORATI Ange.....	11/11/2017
ODOBEZ Clara.....	19/11/2017

MARIAGE

RAMEL Lydie - WEBER Frédéric.....	25/11/2017
-----------------------------------	------------

DÉCÈS

FRANCE - DELAITRE Rose.....	21/10/2017	.85 ans
LAQUET Jacques.....	22/10/2017	.75 ans
RIGONI veuve BACCHETTO Rosina.....	22/10/2017	.83 ans
LE GOFF Robert.....	22/10/2017	.76 ans
CARREGA épouse RICHIER Baptistine.....	01/11/2017	.77 ans
MATAU Prudent.....	07/11/2017	.81 ans
DELLAPINA veuve OTT Laure.....	11/11/2017	.97 ans
POPINET veuve MARCHIOL Jeanine.....	16/11/2017	.95 ans
BILLE Jean.....	19/11/2017	.78 ans
LEJAY Daniel.....	20/11/2017	.70 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques, etc. ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIÉ

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

COLIS DE NOEL ET BONS D'ACHAT

Sous certaines conditions, le CCAS joue au Père Noël

Les fêtes de Noël approchent et comme chaque année le CCAS octroie :

- des Colis de Noël pour les personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)
- des Bons d'achat pour les personnes bénéficiaires du RSA ou de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).

Les personnes concernées sont priées de se présenter au secrétariat du CCAS (04.94.11.24.56), munies de leur justificatif de paiement.

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

TRAVAUX EN COURS DE REALISATION

Pour information, voici un point sur les travaux en cours de réalisation sur l'ensemble de la commune

Travaux sur la distribution électrique :

Le SYMIELEC (Syndicat Mixte d'Énergie du Var) à qui nous avons confié la gestion, l'entretien et la maintenance de notre distribution électrique et de l'éclairage public, procède actuellement, pour le renforcement des réseaux sur la commune, au changement des anciens câbles d'alimentation en papier imprégné devenus obsolètes.

En ce moment, nous sommes sur la liaison entre les deux transformateurs situés dans le périmètre du quartier des Asphodèles et Gênevriers.

Ces travaux réalisés en extérieur n'ont aucune incidence pour les utilisateurs.



Travaux maison Aristide Briand :

Les travaux de réfection de la maison du quai A. Briand ont enfin repris pour les mener à terme et permettre la mise en location de cette maison.

Ces travaux seront faits en régie par notre personnel communal comme prévu initialement.



Travaux sur les canalisations pluviales :

Plusieurs sites sont impactés par les futurs travaux d'amélioration des collecteurs pluviaux et en particulier :

- Chemin des Aubépines au niveau du restaurant scolaire
- Réfection des grilles à la montée Koenig



Travaux divers :

- Reprise des coussins Berlinois à l'entrée du village
- Réfection du mur ouest du cimetière les pins
- Mise en accessibilité handicapés arrêt bus
- Continuation de mise en accessibilité de cette partie de voirie

Gérard HOEHN

Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du Territoire

LE JARDINAGE À L'ERMITAGE

C'est avec un immense plaisir que les enfants de maternelle et élémentaire de Saint-Mandrier-sur-Mer ont repris en main leurs outils de petits jardiniers au Domaine de l'Ermitage.

Cette nouvelle année s'annonce riche d'apprentissages et d'expériences.

La bonne cohésion entre les animations mises en place dans les potagers et les prolongements faits par les enseignants dans le théâtre de verdure à travers le vocabulaire, les dictées, la poésie... est une réussite.

Les enfants ont pu récolter, découvrir les semis prêts à être repiqués, revoir les animaux du Domaine.

Réflexion d'enfant :

"Tu sais, il y a une publicité à la télé et les enfants ne reconnaissent pas les légumes !

Nous à Saint-Mandrier on les connaît, on les cuisine, et on les mange !!!"



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Nouvelles dates de dépôt des dossiers

Afin d'avoir un meilleur suivi des dossiers sur l'année en cours et d'optimiser les heures de contrepartie pendant les vacances scolaires, les dates de dépôt des dossiers deviennent : **avant le 10 janvier et avant le 10 juin.**



Il est rappelé que les 40 heures de contrepartie peuvent se réaliser dans toute association mandréenne et aussi dans certains services municipaux (uniquement pour les plus de 18 ans). Le code peut également être présenté dans n'importe quelle auto-école signataire d'une convention avec la municipalité.

En 2017 : 9 dossiers ont été accordés.

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse

LA CULTURE VOUS TRANSPORTE

C'est aussi pour le jeune public



Présentation de la Saison Cirque Méditerranée :

Depuis 12 ans le Pôle Jeune Public défend les Arts du Cirque sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée.

Le cirque et les arts de la rue se sont révélés un « levier » important pour amener les « nouveaux publics » à la découverte de langages artistiques différents et variés.

Ce travail a fait l'objet d'une reconnaissance par les tutelles avec l'obtention du label « Scène Conventionnée pour les Arts du Cirque ».

Fort de cette expérience, le Pôle Jeune Public a créé un nouveau projet : La Saison Cirque Méditerranée qui propose, de septembre à juin, des spectacles de cirque, des formes les plus contemporaines et les plus exigeantes en passant par la tradition la plus populaire du cirque moderne.

Elle arpente les différentes communes de Toulon

Provence Méditerranée. Cette saison, ce sont les villes de La Seyne-sur-Mer, Le Pradet, La Valette-du-Var et La Crau qui l'accueillent.

Dans le cadre du partenariat "la Culture vous transporte", le pôle Jeune Public propose un parcours de 3 spectacles à 30 € + 1 spectacle Gratuit (valable pour 1 personne).

1. Bobines, Compagnie L'Attraction Céleste

Vendredi 15 décembre à 20 h à l'Espace des Arts au Pradet

Clown, musique et cinéma - Durée : 1h

Tout public dès 7 ans

Dans le cadre de la troisième édition du temps fort Clowns not dead.

Bibeau et Humphrey reviennent pour partager avec le public les images qu'ils ont glanées, fabriquées en amont du spectacle ou chapardées sur place, leurs souvenirs, témoignages, mises en abîme...

À la fois acteurs et spectateurs, ces clowns musiciens s'installent franchement dans le gradin, avec le public, pour encore une fois franchir les bornes !

Un spectacle inventif et original où la frontière scène-public disparaît au profit du partage.



2. C'est quand qu'on va où !? Galapiat Cirque

Mardi 13 mars à 20 h à l'Espace Chapiteaux de la Mer, La Seyne-sur-Mer

Conte anecdotique, acrobatie et musical - Durée : 50 min

Tout public dès 6 ans

C'est une histoire de cirque. Une histoire de gamins qui grandissent ensemble. Quatre personnages qui, par hasard, naissent de parents circassiens. Sur scène une multitude de choses comme ce qu'on accumule en une vie : des accordéons grands et petits, une corde volante pour mieux voler, un trapèze pour mieux chanter, des échasses pour se grandir, une bascule pour mieux sauter...



3. Flaque, Compagnie Defracto

Dimanche 15 avril à 20 h au Pôle Jeune Public, Le Revest-les-Eaux

Jonglage - Durée : 1h

Tout public dès 7 ans

Flaque est un graffiti jonglé.

Les scènes sont pensées pour laisser la liberté aux jongleurs d'exploiter l'espace qui les entoure. A l'aide du jonglage, les deux circassiens cherchent à créer des situations qu'ils vont transgresser. Les règles ne sont installées que pour être cassées.

Les corps tombent plus que les balles, et l'enjeu de l'attrape est la motivation première de chaque mouvement.



Spectacle gratuit dans le cadre du parcours 3 spectacles :

Soirée Collectif Porte 27

Vendredi 6 avril à 20h à l'Espace Chapiteaux de la Mer, La Seyne-sur-Mer

Cirque - Durée 3h

Tout public dès 10 ans

Au cours de cette soirée consacrée au Collectif Porte 27, vous découvrirez trois de leurs créations :

- Autour du domaine, fil tendu, danse et poésie visuelle
- Chute !, conférence spectaculaire autour de l'art de la chute, du travail de l'acrobate et de son rêve d'envol
- I woke up in motion, performance circassienne en image et musique (création)



Renseignements et Inscriptions à l'Hôtel de Ville, service Vie de la Cité, rue Anatole France.

Téléphone : 04.94.11.51.75

Françoise MONTAGNE

Adjointe au Maire chargée de la Culture

PLU DE LA COMMUNE VOTE EN CONSEIL MUNICIPAL

Le dernier Conseil Municipal de fin Novembre a décidé d'approuver le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit les règles d'urbanisme à appliquer sur notre commune jusqu'à l'horizon 2030.

Pour situer le contexte, il convient de se rappeler qu'à l'origine de la commune en 1950, c'était le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui était appliqué. Mais ce dernier était trop permissif car il permettait une constructibilité sur l'ensemble des terrains non construits comme à l'Ermitage, sur les terrains Ardissonne, Emmanuelli ou encore chez Fliche.

En 1992, la municipalité de l'époque avait décidé de remplacer le RNU par le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui, tout en permettant une constructibilité maîtrisée, classait en Espaces Boisés Classés (EBC) la presque totalité de notre forêt.

Puis en 2007, le POS étant désuet, la municipalité se lançait dans une procédure de PLU qui, comme la plupart de ceux des communes de la région, fut annulé par une décision du Tribunal Administratif. Ainsi, depuis 2011, le document d'urbanisme en vigueur était le dernier document approuvé, soit le POS de 1992 avec ses révisions et ses modifications.

C'est pourquoi, nous nous sommes lancés dans une nouvelle procédure de PLU le 30 octobre 2015. Mais la loi ALUR, applicable au 27 Mars 2017, nous a imposé de revenir au Règlement National d'Urbanisme dans l'attente de la finalisation du futur PLU, avec le risque d'avoir un PLU d'agglomération si notre PLU n'était pas approuvé avant le 31 décembre 2017. Or, une procédure de PLU est excessivement longue, en moyenne plusieurs années car ce document qui comprend plusieurs étapes, doit être élaboré avec de nombreux partenaires et doit faire l'objet d'une large concertation.

C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, nous avançons résolument dans un planning qui nous conduit à approuver le PLU avant la fin de l'année tout en respectant scrupuleusement toutes les étapes de la procédure dont les indispensables étapes de la concertation.

C'est ainsi que le PLU a été arrêté le 12 Décembre 2016 et que les mois derniers, nous avons lancé la concertation avec les personnes publiques associées comme les services de l'Etat, la Défense Nationale, les Chambres Consulaires et les associations.

De même, une enquête publique a été menée en avril et mai dernier pour tenir compte de l'avis de la population.

Le PLU qui a été approuvé tient compte de la plupart des remarques faites au cours de cette concertation et les principales évolutions apportées par rapport au PLU arrêté en Décembre 2016 ont été les suivantes :

- Les terrains "Marine" susceptibles d'accueillir des logements ont été classés en UMh soit « terrains appartenant à la marine pouvant recevoir des logements en mixité sociales ou pas ». Leurs hauteurs ont été limitées notamment à R+1 sur le parking de l'ex-CIN ; Sur les terrains de Cavalas au niveau du petit parking, le collectif a été abandonné au profit d'une crèche et sur l'autre terrain, les hauteurs seront limitées à celles des HLM limitrophes. De ce fait, les logements sociaux prévus dans cette zone ont été largement revus à la baisse avec 66 logements sociaux en moins et avec une meilleure intégration sur le site.
- Les terrains de la propriété Garrone ont été mis en réserve foncière.
- Face au risque du statut de commune carencée qui aurait eu pour effet de multiplier jusqu'à 5 fois les pénalités exigibles pour manque de logements sociaux ; la perte de l'autonomie de proposer des familles mandréennes à l'attribution de logement ; la possibilité pour l'Etat de préempter et de construire des logements sociaux avec le budget de la commune, nous avons dû, à la demande expresse de M. Le Préfet, remonter à 50% le taux minimum de logements sociaux sur chaque programme de construction. Ceci correspond à une augmentation de 45 logements sociaux.
- Les limites des espaces naturels remarquables ayant fait l'objet d'une décision du Tribunal Administratif ont été précisées.

- La zone touristique de Vert Bois a fait l'objet d'une baisse de densité par un reclassement de grandes poches boisées en naturel (N).
- La production d'une carte de localisation de tous les espaces remarquables de la commune.
- Suite à la décision du Tribunal Administratif rejetant la demande de M. Le Préfet d'annuler la modification du POS n°8, la piste cyclable a été repositionnée le long du littoral du Lazaret.

Après un long débat au cours de ce dernier Conseil Municipal, le PLU a été approuvé avec une large majorité, les conseillers municipaux de l'opposition se contentant de critiquer avec des positions souvent idéologiques, sans toutefois apporter une moindre proposition constructive dont nous aurions pu débattre.

Une dernière lettre du PLU qui vous sera distribuée dans vos boîtes à lettres dans les prochaines semaines détaillera les décisions importantes de ce document d'urbanisme. Dans le même temps, ce PLU sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

Elaborer un PLU est un exercice de haute voltige qui consiste à rechercher un consensus entre les exigences de l'Etat d'atteindre un objectif de 25 % de logements sociaux en 2025, la nécessité de pouvoir loger et offrir du travail aux Mandréens et en même temps, la préservation de notre environnement.

L'avenir nous dira si nous y sommes arrivés, en tous cas, depuis de long mois, nous nous battons farouchement pour préserver notre qualité de vie que certains jugent exceptionnelle et notre image de presqu'île de charme.

Le Maire



Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

De très bonnes fêtes de fin d'année à tous.
Monsieur Jean Poumaroux (**Rassemblement Bleu Marine**).

LES BRUISSEMENTS DE ST MANDRIER

Les adhérents des Bruissements se sont déplacés en nombre dans le cadre de notre activité Découverte du Var pour visiter le site du Grand Laoutien, une curiosité de la nature à La Roquebrussanne.



LA FÉDÉRATION CAVALAS PHOTOGRAPHIE LA MÉMOIRE

La fédération Cavalas vous donne RDV chaque mois sous le kiosque pour vous dévoiler une photographie qui met à l'honneur quelques-unes des personnalités qui ont fait l'histoire du village.

Le 14 octobre, après les musiciens Laurent Coppola et Gaby Richard c'était au tour du foot d'être mis en lumière au travers de Gilbert Lanerière et de Jean-Claude Thiel.

Le 18 novembre, ce sont les épiciers que représentaient David Sanna et Jeannette Cadière comme vous pouvez le voir sur cette photo.

Ce projet, porté par la Fédération Cavalas, met en lien les hommes et les femmes du siècle dernier avec ceux qui, aujourd'hui, ont la même passion.

Vous pouvez venir lire leur histoire sous le kiosque, en savoir plus grâce à un flash code pour téléphone portable ou encore venir sur le site :

www.federationcavalas.com

Le 16 décembre prochain, nous vous attendons nombreux pour découvrir les prochaines « figures du village » !

La Fédération Cavalas

*Jeannette Cadière et sa fille Hélène
David Sanna et sa fille Léa*

DON DU SANG

Remerciements

Les membres de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Mandrier remercient chaleureusement les commerçants, restaurateurs, pêcheurs pour leur participation à leur loto du 4 novembre.

Martine AULAGNE

Secrétaire des Donneurs de sang bénévoles

CONCOURS DE CRÈCHE

Rappel

Comme chaque année, l'Atelier Provençal organise un concours de crèches qui se tiendra au domaine de l'Ermitage. Pour les inscriptions et les demandes de renseignements, vous pouvez appeler le 04 22 44 74 27 et le 04 94 11 51 74.

Nicole KUHLMANN

Présidente de l'Atelier Provençal

Après cette visite tous les participants se sont retrouvés dans un restaurant de Méounes célèbre pour sa copieuse et excellente omelette norvégienne avant le retour sur Saint-Mandrier. Ce fut une très belle journée ensoleillée.

Prochaine activités :

- Sortie à Collobrières le 25 novembre
- Repas de la St Nicolas à l'Hacienda le 3 décembre.

Gabriel BESSON

Président

Tel: 06 37 80 54 10



LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Le Chou farci

Préparation : 20 mn - Cuisson : 1 h 30

Ingredients:

- 1 chou vert ou blanc
- 1 becquet de mouton
- 1 jarret veau
- 1 morceau de boeuf maigre
- 1 talon de jambon cru
- 1 verre de riz
- Ail, persil
- 1 oignon
- 2 poireaux - 4 carottes - 1 navet

Un accessoire est indispensable : le filet ou "fassuniero" sans lequel ce plat ne peut être réalisé.

- Faire blanchir le chou. Détacher les plus grosses feuilles. Réserver le coeur que l'on hachera pour la farce.
- Préparer la farce : prélever un morceau de chaque morceau de viande, les hacher grossièrement. Y incorporer le coeur du chou haché, l'ail et le persil hachés, le verre de riz cru. Saler, poivrer.
- Etaler la fassuniero sur la table. Y arranger les feuilles de chou. Verser la farce par dessus et refermer délicatement le filet en rabattant les feuilles de façon à reformer un gros chou.
- D'autre part, dans une grosse marmite, mettre le reste de viande.
- Couvrir d'eau largement, saler, poivrer et porter à ébullition.
- Ajouter les légumes et le filet contenant le chou. Laisser cuire comme un pot au feu pendant 1 h 30.
- Servir le chou coupé en tranches entouré des légumes, de cornichons et autres légumes au vinaigre.



LA
RECETTE
DU
MOIS



MISE À L'HONNEUR DES BACHELIERS

La commune met à l'honneur les jeunes bacheliers tout bac confondu quelle que soit la mention éventuelle vers la fin août.



Un bon d'achat de 50 € fait parti de la récompense. Cette session 2017, le bon d'achat sera activé en décembre.

Encore félicitations à tous et toutes.
Bonne révisions pour les futurs bacheliers.

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse

THÉÂTRE

"Demain, je me lève de bonheur"

Jeudi 28 décembre à 20 h 30 au Théâtre Marc Baron
Réservation au 06 72 15 39 19
Tarif : 10 €

Michel est ce qu'on appelle un sexagénaire, un sexa. Le boulot ça le connaît, il est parti à 60 ans en retraite pour carrière longue et la vie, ça le connaît aussi car il vient de divorcer après 35 ans de mariage. Claire, c'est l'inverse de Michel. Elle goûte la vie discrètement mais est très heureuse à 32 ans avec son chat...

Michel et Claire ont une conception bien différente de ce que la vie donne ou enlève. Et c'est la vie qui va les faire se croiser et changer pour toujours le rythme de leur existence et du battement de leur coeur...



TÉLÉTHON 2017

Pour la 2^{ème} année consécutive l'OMJS organise l'édition Téléthon 2017 qui se déroulera en 4 volets

Du mardi 5 décembre 16 h au mercredi 6 décembre à 16 h, une équipe garçons de - de 15 ans du collège Louis Clément s'attaquera au record de France des 24 h rameurs indoor, challenge commun à deux autres collèges, L'Herminier de La Seyne et Fond de Fillol de Six-fours.

Encouragez-les sur le site Facebook.

Vendredi 8 décembre à partir de 16 h sur le stade de basket du village (avec le partenariat des Ti'Mandréens) :

- Activités sportives parents / enfants
- Vente de crêpes et collations, récolte des dons.

Dimanche 10 à partir de 9 h sur le stade de basket du village (avec la participation du club d'avirons de La Seyne sur Mer) :

- 2 séances de PPG (Préparation Physique Générale)
- Challenge rameurs.

L'année dernière il avait été parcouru 46 kms 120 en 4 heures. Record à battre...

- Concours de boules à 10 h, sur l'ex-stade de football du village (partenaire les boulomanes du Creux Saint Georges). Inscriptions 10 € par équipe de 2 au profit du Téléthon
- Vente de crêpes, collations et autres activités à venir...

Dimanche 10 décembre à 14 h, salle Arbouses au Pin Rolland (partenaire club de bridge de St mandrier) :

- Tournoi de bridge au profit du Téléthon

Ce programme n'est pas clos et peut évoluer si, en tant qu'association ou bénévole, vous voulez nous rejoindre.

Page Facebook ou 06 24 33 16 38.

Notre devise : " Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin "

Télet(f)honnez nous.

Facebook : OMJS - Office Mandréen de la Jeunesse et des Sports

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



PROGRAMME



SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE - ARTISANAT DE NOËL

9 h et 19 h : Foire artisanale de Noël
Salles Myrte et Arbusces (A* Festive de la Presqu'île)

SAMEDI 9 DÉCEMBRE - MARIONNETTES "Comment le Grouinch gâcha Noël"

14 h 30 et 16 h : Par la Divine Machine au Domaine de l'Ermitage.
Inscriptions au Bureau Information Tourisme - 04.94.63.61.69

16 h 00 : Concert de chants corses avec INSEME en l'église Saint-Mandrier

VENDREDI 15 DÉCEMBRE - MARCHÉ DES LUCIOLES

18 h 00 : Distribution des lampions (les Ti'Mandréens) - Ex Mairie annexe
18 h 30 : Départ du défilé, avec la voiture lumineuse et les mascottes
19 h 30 : Arrivée, parking Sainte Asile
Distribution de soupe et boissons chaudes

SAMEDI 16 DÉCEMBRE - PLACE DES RÉSISTANTS

10 à 12 h : Animation musicale
14 h 00 : Petit train, structures gonflables et manèges..
14 h 30 : Ateliers de Noël
16 h 30 : Arrivée du Père Noël
18 h 00 : Illumination de la Mairie et tirage de la Tombola de Noël

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE - FÊTES CALENDALES

9 h 30 : Rendez-vous devant l'église
10 h 30 : Messe
11 h 30 : Défilé jusqu'à la place des Résistants
12 h 30 : Tirage de la Tombola de l'huile d'olive de l'Ermitage
Apéritif et anchoïade
14 h 30 : Balades en calèche, structures gonflables et manèges..

10 h - 17 h : MARCHÉ DE NOËL - DÉGUSTATIONS ET PETITE RESTAURATION

15 h 00 : Bain de Noël, plage Sainte Asile
16 h 00 : Concert en l'église Saint-Mandrier avec la chorale VALLIS LAETA

MARDI 19 DÉCEMBRE - PALMARÈS DU CONCOURS DE CRÊCHES

18 h 30 : Domaine de l'Ermitage
Inscriptions et renseignements Atelier Provençal :
Crèche à domicile : 06.19.45.22.30
Exposition de Crèches : 04.22.44.74.27

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE : VEILLE DE NOËL

19 h 00 : Messe en la chapelle du Pin Rolland
22 h 30 : Veillée de Noël suivie de la messe de la nuit de Noël en l'église Saint-Mandrier et des 13 desserts offerts par l'Atelier Provençal

LUNDI 25 DÉCEMBRE : NOËL

10 h 30 : Messe de Noël en l'église Saint-Mandrier

MERCREDI 27 DÉCEMBRE : LE CADEAU DE NOËL - THÉÂTRE M. BARON

15 h 00 : Spectacle musical pour enfants à partir de 3 ans - Entrée libre

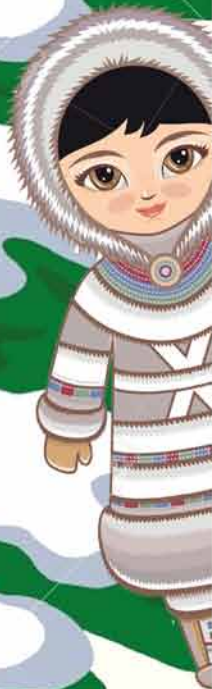
JEUDI 28 DÉCEMBRE : THÉÂTRE "DEMAIN, JE ME LÈVE DE BONHEUR"

20 h 30 : Au théâtre Marc Baron, réservations : 06 72 15 39 19 - 10 €

MERCREDI 3 JANVIER : ATELIER CULINAIRE POUR ENFANTS

14 h 30 : Au Domaine de l'Ermitage. Inscription Bureau Information Tourisme

SPECIAL
JEUNE
PUBLIC



Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430

SAINT-MANDRIER-sur-MER

Tél : 04.94.11.51.76 - www.ville-saintmandrier.fr

La Mandréane

TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Conservatoire
du littoral